

Réponse à une consultation 21.08.2014

Jeux d'argent sur un pied d'égalité

L'économie salue les quelques mesures proposées en vue de déréguler et libéraliser le secteur des jeux d'argent. Elle exprime néanmoins deux souhaits : la loi doit garantir l'égalité de traitement entre les acteurs du marché et éviter les distorsions de concurrence. En d'autres termes, tous les prestataires de jeux d'argent en Suisse doivent être logés à la même enseigne. À cet égard, il importe de tenir compte également de la concurrence venant de prestataires étrangers.